



Fondation
Maison des Champs
de Saint François d'Assise

Reconnue d'utilité publique depuis 1932

**Appartements
d'Hébergement
Temporaire**

13, quai de la Garonne
75019 PARIS

FINESS : 75004413337

Fondation Maison des Champs

Siège social :
55, rue de Belleville
75019 Paris
Tel : 01 85 08 50 92

www.fmdc.fr
fondation@fmdc.fr

**RAPPORT
D'ACTIVITE
2021**

**APPARTEMENTS
D'HEBERGEMENT
TEMPORAIRE**

SOMMAIRE

1.	PRESENTATION DU SERVICE	p. 3
2.	EVOLUTION DE LA POPULATION ACCUEILLIE	p. 6
3.	ACTIVITE 2021 DES AHT.....	p. 9
4.	EVENEMENTS PRINCIPAUX DE L'EXERCICE 2022	p. 11
	CONCLUSION	p. 12

1. PRESENTATION DU SERVICE

Organisme gestionnaire

Fondation Maison des Champs
55, rue de Belleville 75019 Paris
Tel : 01 85 08 50 92
fondation@fmdc.fr

Président du Conseil d'administration
Pascal SANZ

Directeur général de la Fondation
Jérôme LUCAS

Appartements d'Hébergement Temporaire

13, quai de la Garonne
75019 PARIS

09.64.16.53.38 (4^{ème} étage) / 01.48.03.06.36 (5^{ème} étage)

Directrice des Hébergements Temporaires et des Dispositifs de Nuit
Justine Boone
j.boone@fmdc.fr

Maitresse de Maison
Sonia Reidor
maitresse-de-maison@fmdc.fr

La Fondation Maison des Champs s'est positionnée depuis 1982 sur l'offre d'hébergement temporaire.

L'offre d'hébergement temporaire de la Fondation Maison des Champs se compose à ce jour de 2 appartements, situés 13 Quai de la Garonne 75019 PARIS.

La Fondation a voulu privilégier le caractère familial de l'accueil temporaire, qui a lieu au sein de deux appartements de type F5, situés au 4^{ème} et 5^{ème} étages d'un même immeuble, pouvant accueillir chacun 5 personnes simultanément.

Chaque appartement se compose d'une entrée, de 3 chambres individuelles et d'une chambre double, d'une cuisine, d'une salle à manger/salon, d'une salle de bain et d'une salle d'eau.

Une équipe de professionnels (infirmiers, aide soignants, ergothérapeute, psychomotricien, psychologue, aides à domicile, gardes de nuit) intervient 24h sur 24h au service des bénéficiaires.

Le projet des séjours d'accueil temporaires est le suivant :

Elaboration et coordination d'un projet permettant d'optimiser le temps du séjour en soutenant chaque personne accueillie dans un projet individualisé et grâce aux actions proposées à travers la vie collective. Les professionnels des différents services de la Fondation Maison des Champs (AHT, SSIAD, SAAD, ESA, Carrefour des Solidarités) sont mobilisés pour faire bénéficier les personnes accueillies aux Appartements d'Hébergement Temporaire de toutes les expertises de la Fondation ainsi que de ses réseaux.

Le résident n'est pas soumis à une interruption de son parcours de soins au sein des hébergements temporaires : il est d'une part accompagné par une équipe de soignants dans son hygiène quotidienne, d'autre part pris en charge pour l'organisation de ses rendez-vous médicaux.

Se déplacent également aux hébergements une diététicienne et des kinésithérapeutes pour un suivi personnalisé de chaque résident.

Ce projet de développement des activités et de la vie sociale aux Appartements d'Hébergement Temporaire, est organisé sous trois grands aspects :

- ✓ Le résident et son projet : chaque personne accueillie est accompagnée en fonction de son projet de l'après séjour.
- ✓ Le lieu et les activités liées à la vie quotidienne : des rythmes de vie et des rituels favorisant le bien-être et la vie sociale ont été élaborés avec l'ensemble des encadrants et mis en place dans les appartements. Chaque moment de la vie quotidienne est propice à la participation active de la personne accueillie à travers des activités liées au savoir-faire (dresser la table, décorer l'espace, plier le linge, participer à la préparation des repas, etc.).
- ✓ Les activités et le renforcement du lien social : des activités de groupe (jouer, s'exprimer, peindre, écouter, partager, chanter etc.) sont proposées quotidiennement aux appartements pour développer un sentiment d'appartenance et donc de sécurité lié à la socialisation des personnes accueillies, et également à l'extérieur avec différents partenaires, dont le Carrefour des Solidarités.

Le rythme de vie des personnes accueillies et leurs habitudes alimentaires sont respectés : les petits déjeuners sont par exemple servis en fonction des heures de lever des personnes accueillies.

Le service veille à favoriser la création et le maintien de liens sociaux entre les professionnels, les personnes accueillies, la famille, le voisinage et leurs amis.

Pour ce faire, un projet d'animation et de développement du lien social a été mis en place. Il se traduit entre autres, par l'organisation de repas à thème (anniversaires, repas de Noël, galette des rois, Chandeleur etc.) et d'animations proposées par les professionnels du Service Polyvalent d'Aide et de Soins à Domicile.

Ces animations sont un moment d'échange et de convivialité entre les personnes accueillies sur les deux appartements.

Le maintien de l'autonomie est basé sur la stimulation et la préservation des acquis des personnes accueillies en faisant appel aux gestes quotidiens de la vie (cuisine, courses etc.).

Le fonctionnement des appartements d'hébergement temporaire, ainsi que leur finalité, sont en accord avec le projet associatif de la Fondation Maison des Champs, selon lequel « Les services de la Fondation doivent **apporter aux personnes** des réponses adaptées à leurs besoins telles que :

- Accompagner les personnes souffrant de fragilités, d'exclusions ou d'isolement.
- Fournir une aide aux personnes en situation de handicap et/ou âgées et/ou atteintes de maladies chroniques invalidantes.

2. EVOLUTION DE LA POPULATION ACCUEILLIE

Evolution des motifs d'entrée

Motifs	Nombre			%		
	2019	2020	2021	2019	2020	2021
Répit des aidants	47	10	25	67,10	38	52
Attente d'entrée en EHPAD	6	6	5	8,60	23	10
Retour d'hospitalisation ou altération de l'état général	6	3	3	8,60	13	6
Travaux, réfection, nettoyage du domicile, incendie ou autre	5	2	6	7,10	7	13
Autres (isolement, etc.)	6	5	9*	8,60	19	19
TOTAL	70	26	48*	100 %	100 %	100 %

*dont 2 cas de maltraitance

8 admissions en urgence (mise en place de l'accueil inférieure à 5 jours après le signalement), soit 17% des admissions dont 3 admissions dans la journée, soit 6% des admissions.

A la lecture des statistiques, on remarque que le répit des aidants reste le principal motif d'admissions aux AHT, sa part a d'ailleurs augmenté en 2021. L'isolement, qui s'est aussi accru dans le contexte COVID, prend la seconde place des raisons pour lesquelles les résidents ont intégré les appartements d'hébergement temporaire.

Cette année, nous avons également augmenté nos admissions en urgence, liés à des motifs de mise à l'abri (maltraitance, incendie ou effondrement du domicile, sans-abris). En effet le renforcement de notre réseau hospitalier et médico-social a permis de recueillir plus de signalements de situations précaires.

Focus sur les signalisations d'urgence : quelques exemples

○ **Situation de maltraitance**

Le 02/09/2021 après-midi, la Maison des Champs a été appelé par le commissariat de police du 19^{ème} pour Mme A., 84 ans. Mme A. s'est présentée devant eux ce jour-là pour se protéger de son fils qui la séquestre et la frappait.

La directrice des AHT alors appelé le Carrefour des solidarités (un des services de la Fondation). Le Carrefour a alors pu détacher un salarié pour venir chercher Mme A. en voiture au commissariat, l'accompagner à la pharmacie faire un test COVID, récupérer un duplicata d'ordonnance et l'emmener jusqu'aux appartements d'hébergement temporaire où l'équipe sur place a pu accueillir Madame A. le soir même.

Par la suite, la directrice des AHT a constitué un dossier d'aide sociale afin de financer son séjour. En coordination avec sa curatrice, elle a organisé le changement de sa serrure et la réévaluation de ses heures d'APA ; Mme A. a finalement été hébergée 5 mois. Elle a alors pu rentrer à son domicile en sécurité, son fils ayant quitté les lieux.

- **Incendie**

Mme D., 93 ans, a été amenée aux urgences suite à un début d'incendie a priori lié à une maladresse de sa part. Le SAAD, qui intervenait chez elle, a transmis les coordonnées de la directrice des AHT à ses enfants, afin d'organiser un séjour temporaire, le temps de trouver un EHPAD ; Mme D. n'ayant plus les capacités pour vivre seule. Une évaluation par la directrice et le responsable soin a été organisée à l'hôpital, le 5 juillet, et l'équipe des AHT a accueilli Mme D. dès le 12 juillet. Une place en EHPAD a été trouvée qu'elle a ensuite pu intégrer le 20 juillet 2021.

- **Sans domicile**

La directrice des AHT a été sollicitée le 4 octobre 2021 par la MDPH pour Mme F., 43 ans. Polyhandicapée et dialysée, Mme F. vivait chez sa mère jusque début 2021. Mme F. a dû être hospitalisée à la suite d'un arrêt cardiaque consécutif à un arrêt de dialyse.

Pendant son hospitalisation, sa mère, elle-même âgée, a dû quitter son logement à Paris, laissant Mme F. sans solution d'hébergement. Mme F. a ainsi passé plusieurs mois à l'hôpital faute de structure pour l'accueillir. C'est dans ce contexte que les AHT ont accepté d'accueillir Mme F. le 19 octobre 2021.

Plusieurs projets de sortie ont été travaillés avec Mme F. et sa tutrice. Actuellement Mme F. est encore aux AHT en attente d'une réponse de la MAS Saint Jean de Dieu.

Répartition par âge des personnes accueillies

Tranche d'âge	Nombre	%
<60	3	8
60 - 70	5	13
70 - 80	8	22
80 - 90	11	30
90 - 100	10	27
>100	0	0
Total général	37	100

La tranche d'âge comprise entre 80 et 90 ans reste la plus importante.

Répartition par GIR :

GIR	Total	%
1	1	3
2	14	38
3	11	29.5
4	11	29.5
5	0	0
6	0	0
Total	37	100

Alors qu'en 2020 le GIR 3 était majoritaire, cette année nous avons accueilli plus de personnes en GIR 2, donc plus dépendantes.

Les prescripteurs :

PRESCRIPTEURS	Nombre de prescriptions aboutissant à un séjour	%
Cliniques et Hôpitaux	3	6
SPASAD de la Fondation	20	42
Le bénéficiaire	18	38
Familles, proches	1	2
Partenaires institutionnels	5	10
Organismes tutélares	1	2
TOTAL	48	100

Comme en 2020, les principaux prescripteurs restent les services d'aide et de soins à domicile et en particulier le SPASAD de la Fondation Maison des Champs. A noter que 18 proviennent des bénéficiaires revenant régulièrement et prenant directement contact avec la directrice.

Afin de maximiser le taux d'occupation des AHT, il est primordial d'élargir notre réseau de partenaires sociaux. Des mails faisant état de la disponibilité des AHT et rappelant leur fonctionnement sont régulièrement envoyés à une base de données alimentées par la direction générale et la directrice des AHT. Cette communication suscite beaucoup d'intérêt et demeure essentielle compte tenu du turn-over important des travailleurs sociaux sur l'ensemble du territoire parisien. La réflexion des différents supports de communication est en cours. Des visites sont proposées et organisées.

3. ACTIVITE DES APPARTEMENTS D'HEBERGEMENT TEMPORAIRE

AHT Garonne (10 places)

	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Oct.	Nov.	Déc.	Total
Nombre de jours d'occupation	233	222	225	138	102	85	156	207	201	235	243	266	2313
Taux d'occupation sur 8 places en %	94	99	91	57.5	41	35	63	83	84	95	101	107	79

	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Oct.	Nov.	Déc.
Nombre de nouvelles admissions	2	1	2	1	3	1	7	4	6	8	1	5

Activité	2019	2020	2021
Capacité autorisée et installée	8 places + 2 d'urgence*	8 places + 2 d'urgence*	8 places + 2 d'urgence*
Nombre de journées prévisionnelles	2 725	2 725	2470
Nombre réel de journées réalisées	2 522	1 350	2313
Taux de réalisation du prévisionnel	93 %	50%	93.64 %

*réservées aux résidents n'utilisant pas de fauteuil roulant

Le taux d'occupation moyen sur l'année 2021 est de 79 %. On remarque que les mois de mai et juin ont un taux d'occupation particulièrement faible, correspondant à la période de changement de direction des AHT. L'activité a largement repris sur les mois suivants, tant en termes de nouvelles admissions qu'en termes de journées.

Durée moyenne des séjours

Duré des séjours	Nombre	%
< 1 semaine	3	6
1 - 2 semaines	7	14
2 - 3 semaines	6	12.5
3- 4 semaines	6	12.5
4 - 6 semaines	8	17
6 - 8 semaines	3	6
8 - 10 semaines	3	6
10 - 12 semaines	4	8
> 12 semaines	8	17
TOTAL	48	100.00

Les très courts séjours se sont révélés assez rares en 2021, nous conseillons d'ailleurs à nos bénéficiaires de rester au moins une semaine pour avoir le temps de s'acclimater, et pour laisser le temps à leurs aidants de se reposer.

Un quart des séjours ont duré près de 12 semaines ou plus : ces résidents ont donc décidé d'utiliser la totalité de leur financement en aide sociale en une fois (90 jours ou plus si prolongation exceptionnelle).

Focus sur les activités

L'année 2021 a été marquée par de nombreuses restrictions liées au Covid.

Nous avons cependant pu bénéficier de partenariats avec le Carrefour des Solidarités de la Fondation, qui ouvre ses portes aux résidents des AHT lors de ses ateliers tricot, mémoires, mandala, bingo... Des ateliers intergénérationnels ont été organisés, avec l'aide de la Direction de l'Education Nationale : ateliers danse avec des classes de primaire, correspondance épistolaire avec une classe maternelle. Ces ateliers ont été suspendus à plusieurs reprises à cause de la crise sanitaire mais reprendront dès que possible.

L'accueil de stagiaires au sein des AHT permet aussi de proposer plus de promenades, de jeux en intérieur et de moments conviviaux. Des projets de sorties avec nos résidents au restaurant ou à des spectacles ont malheureusement dû être reportés en 2022.

4. EVENEMENTS PRINCIPAUX DE L'EXERCICE 2021

➤ Crise sanitaire

Un protocole sanitaire stricte, établi par la directrice des AHT et le directeur du SSIAD a été mis en place :

- ✓ test PCR de moins de 72h obligatoire pour toute admission
- ✓ port du masque chirurgical FFP2 pour tous les intervenants des AHT
- ✓ respect des gestes barrières pour les intervenants (quand c'est possible) et les résidents
- ✓ pass sanitaire obligatoire pour les visiteurs
- ✓ respect des mesures anti rassemblement

➤ Cas COVID +

En 2021, malgré le respect de notre protocole, à 2 reprises, plusieurs cas Covid+ ont été révélés au sein des AHT, parmi nos intervenants et bénéficiaires. L'ensemble des AHT a alors été considéré comme cas contact et a été isolé : confinement des résidents dans leur chambre, tests tous les 2 jours, visite suspendues, entrées et sorties retardées.

Heureusement, les personnes positives se sont vite rétablies.

Afin de limiter les conséquences psychologiques de ces 2 isolements sur nos résidents, la maîtresse de maison a organisé quotidiennement des activités individuelles et des temps d'échange dans chaque chambre.

Suite à ces épisodes, nous avons encouragé les promenades, organisé des activités collectives et intergénérationnelles, proposé des ateliers avec le Carrefour des Solidarités etc.

➤ Cas de Gale

Suite à l'accueil en urgence d'une bénéficiaire, son médecin traitant nous a informé de son infestation. Là encore, un protocole a été immédiatement mis en place pour désinfecter les lieux.

➤ Admissions en urgence

Cette année nous avons pu accueillir en urgence 8 personnes, dont 3 la journée même : les équipes des AHT développent ainsi leur réactivité, leur disponibilité et leur capacité à se coordonner avec les différents services qui peuvent intervenir dans l'organisation de ces admissions : Carrefour des Solidarités, SAAD, SSIAD. Cette nouvelle orientation est particulièrement appréciée des partenaires sociaux.

CONCLUSION

Pertinence de l'objet des appartements d'hébergement temporaire et bilan de l'année

L'objet des appartements d'hébergement temporaire est en pleine cohérence avec les objectifs du PAERPA (Personnes Agées En Risque de Perte d'Autonomie) et du schéma gérontologique en permettant des sorties d'hospitalisation plus rapides, en contribuant fortement à l'aide aux aidants et en soutenant la personne âgée vivant au domicile.

Les appartements d'hébergement temporaire répondent également à une demande croissante due souvent au grand âge, en accueillant des résidents fragilisés pour lesquels un retour au domicile immédiatement à la suite d'une hospitalisation n'est pas envisageable du fait de l'absence de l'aidant ou de la perte totale d'autonomie.

Cette année 2021 a vu l'équipe s'adapter au protocole sanitaire mis en place dans ce contexte Covid, et aux admissions en urgence, qui se sont multipliées.